

FOCUS TOURISME



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

COVID-19 : Impact économique sur les entreprises de Nouvelle-Aquitaine

Enquête n°3

réalisée du 5 au 10 mai 2020 par les CCI de Nouvelle-Aquitaine



Dans le contexte de crise sanitaire relatif au Covid-19, les 14 CCI de Nouvelle-Aquitaine ont mené une **3^e enquête** auprès de leurs ressortissants afin de recueillir des informations sur leur situation économique.

Celles-ci- sont transmises aux Pouvoirs publics afin que tout le soutien nécessaire leur soit apporté pour surmonter les difficultés.

Cette nouvelle enquête en ligne vise, sur la base des déclarations de chefs d'entreprise, à :

- **Apprécier l'impact de l'épidémie du Covid19 sur l'activité des entreprises du territoire dans le temps,**
- **Identifier la nature des principales aides, des principaux accompagnements qu'elles ont sollicités,**
- **Apprécier les conditions de la reprise d'activité**

⇒ *Pour compléter l'analyse tous secteurs (à retrouver sur www.nouvelle-aquitaine.cci.fr), ce document présente **un FOCUS sur les entreprises du tourisme** : hôtels, restaurants, résidences de tourisme, camping, village vacances, et services liés au tourisme (gestion parcs loisirs, loueurs canoës...).*



FOCUS TOURISME

1 956

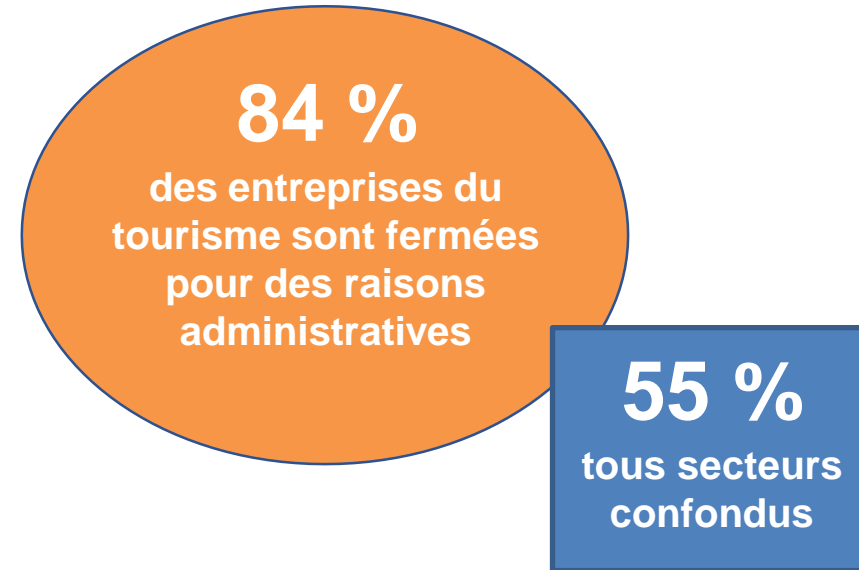
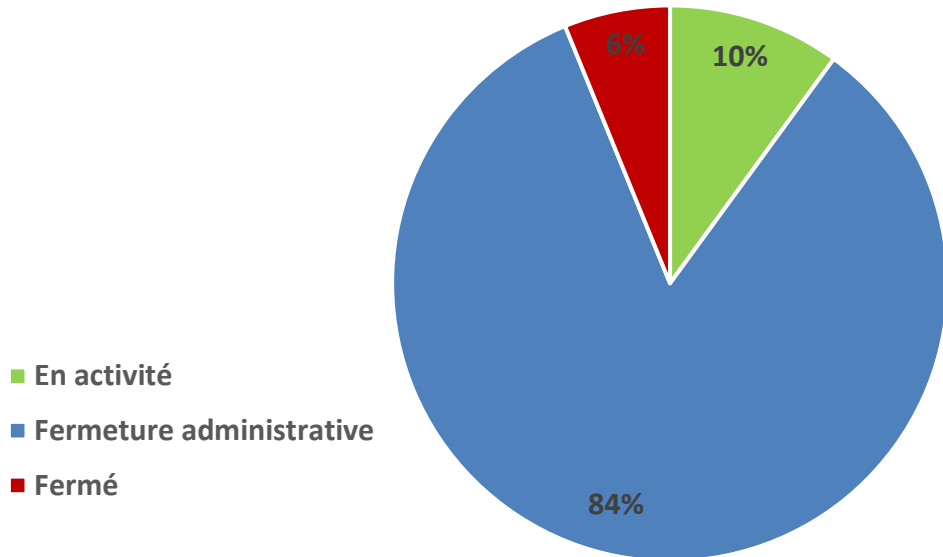
**entreprises liées au
tourisme**

ont répondu au questionnaire
en ligne * du 5 au 10/05/2020

Soit 23 %
des entreprises
ayant répondu à
l'enquête

82 % d'entreprises de l'hôtellerie – restauration
18 % d'entreprises des services liés au tourisme

Votre entreprise est-elle en activité* ?



Des disparités selon les secteurs

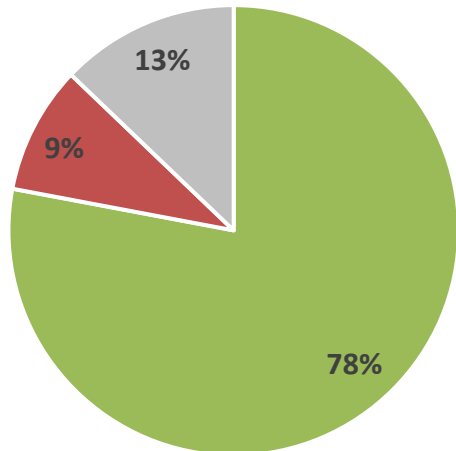
Avec les commerces de détail non alimentaire, **les entreprises de l'hôtellerie / restauration et des services liés au tourisme sont les plus concernées par la fermeture administrative pendant le confinement.**

A l'inverse, trois quarts des industries et des entreprises de la construction déclarent être en activité



Votre commerce est-il éligible à l'une des aides des pouvoirs publics ?

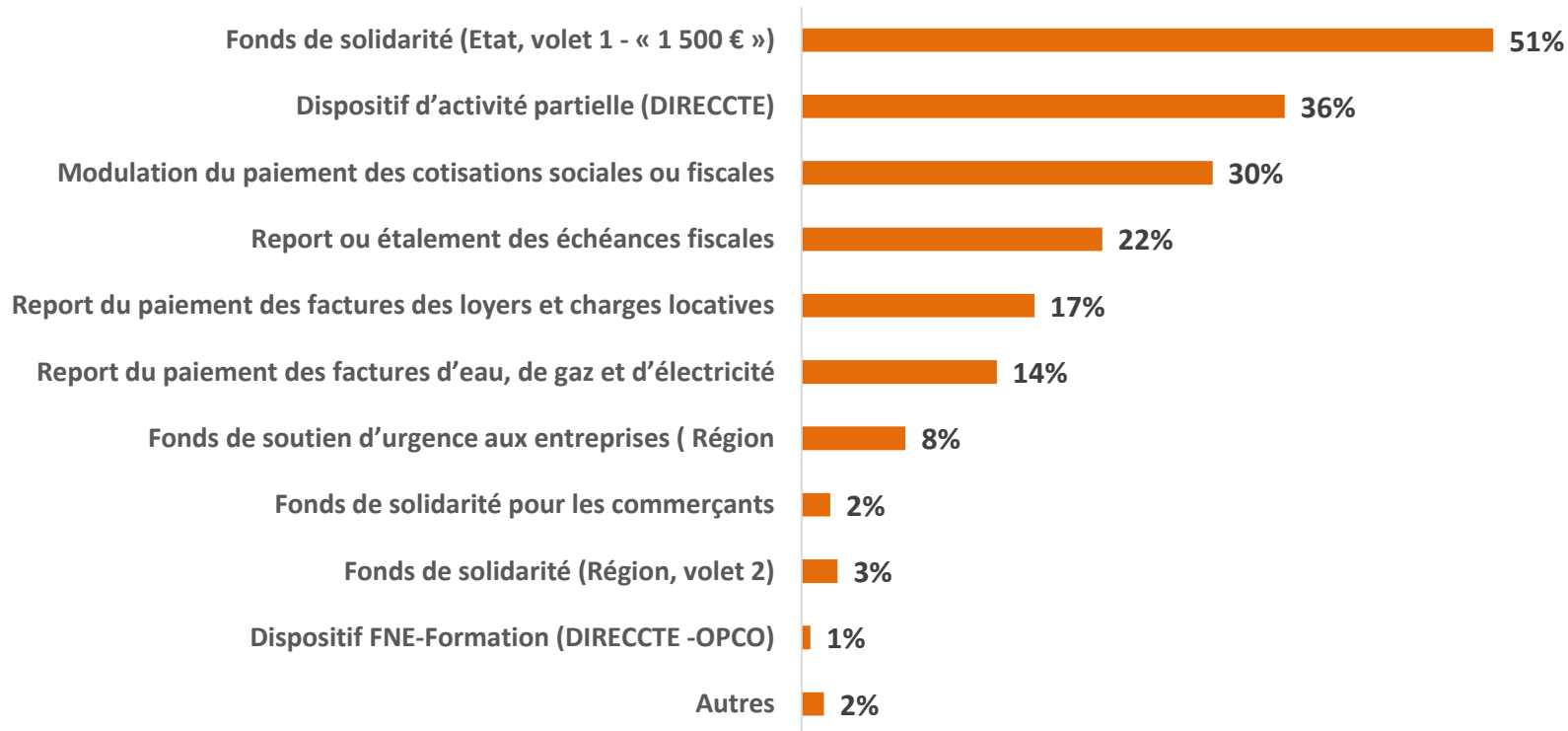
■ Oui ■ Non ■ Ne sait pas



8
entreprises liées
au tourisme sur
10 éligibles à
une aide

71 %
tous secteurs
confondus

Demandes d'aides formulées par les chefs d'entreprises du tourisme et acceptées : la moitié d'entre eux a demandé à bénéficier du fond de solidarité de l'Etat et a reçu un avis favorable



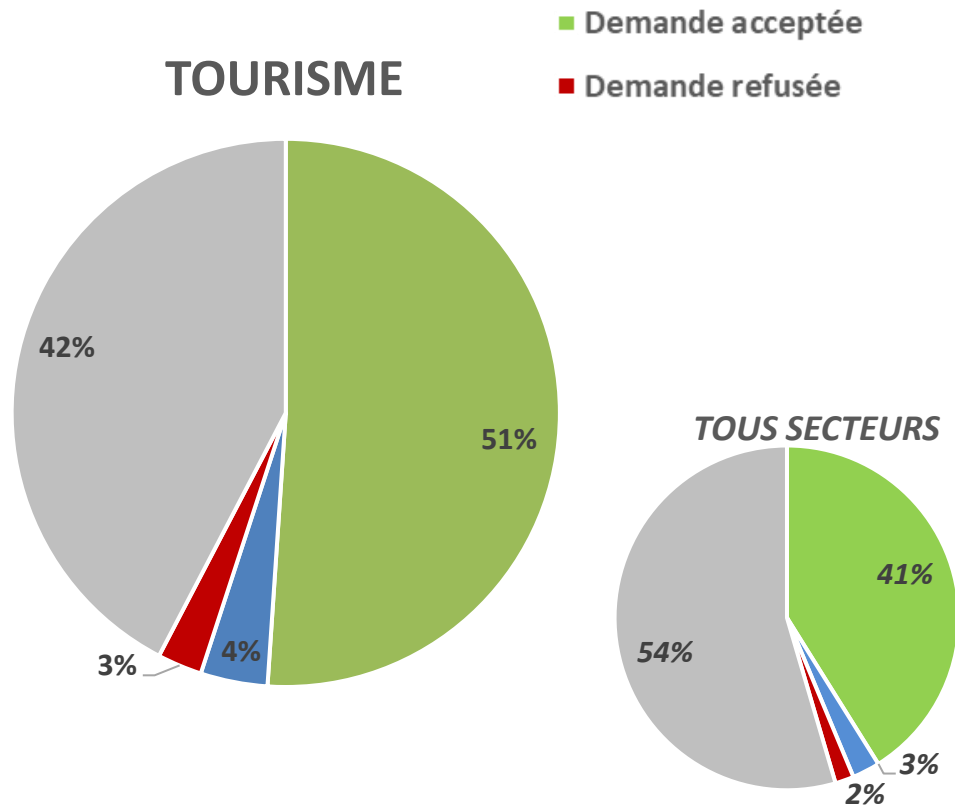
55% des entreprises liées au tourisme estiment que ces aides favorisent la poursuite ou le redémarrage de l'activité

66%
tous secteurs
confondus

Concernant les relations avec les banques, avez- vous demandé?

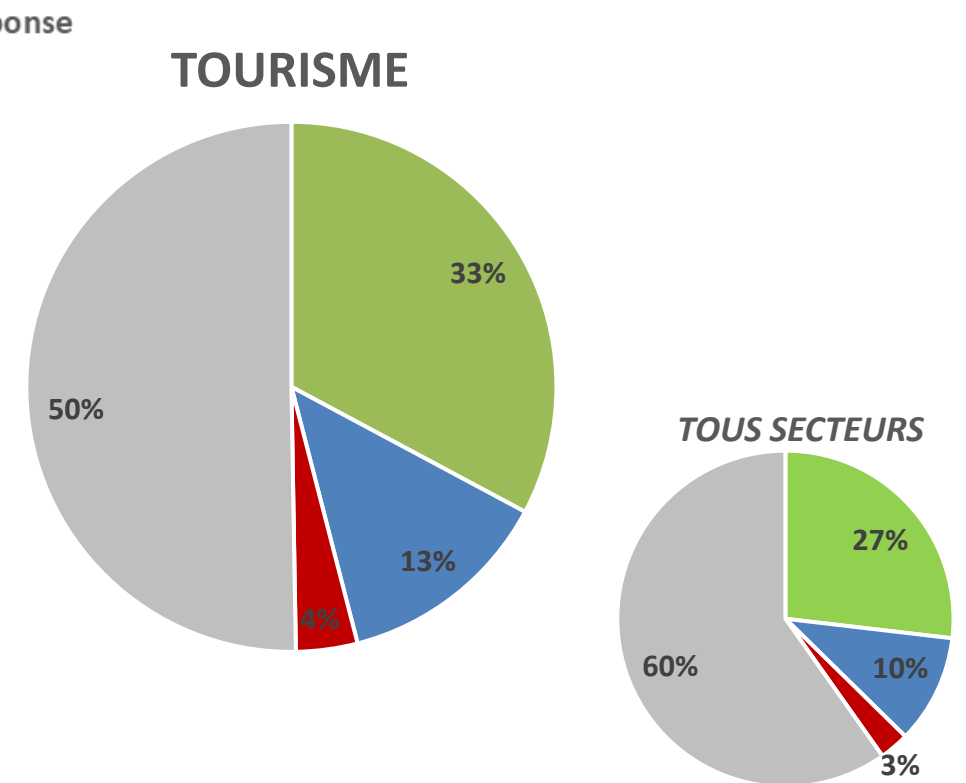
Un report d'échéance de crédit bancaire

Nb de répondants : 1 453



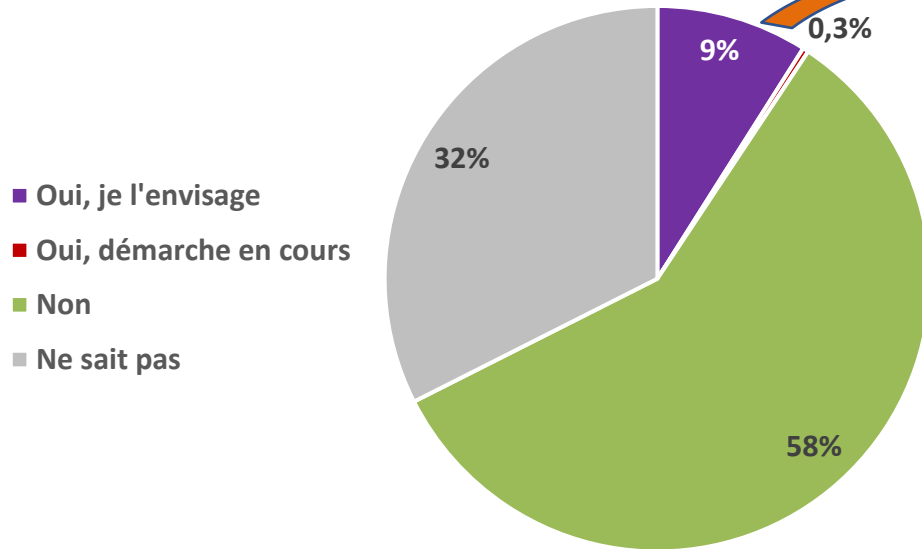
Un prêt garanti par l'Etat

Nb de répondants : 1 688

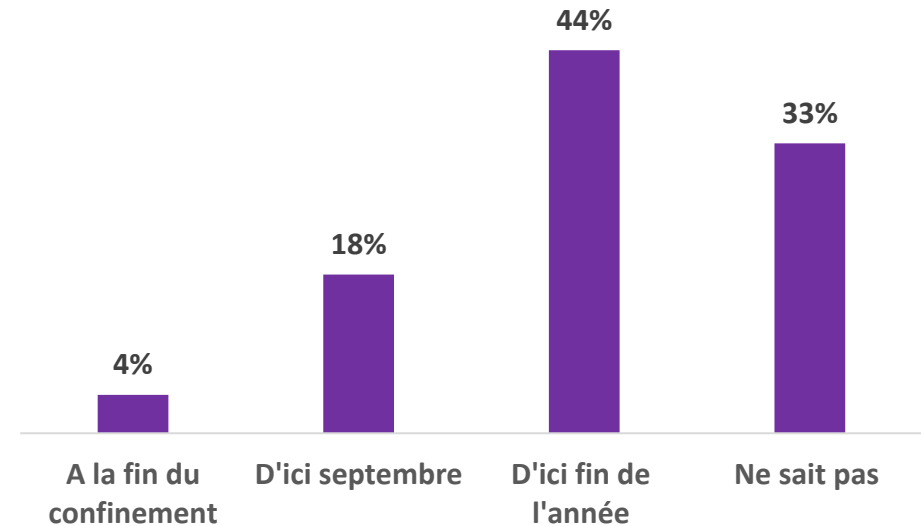


Envisagez-vous la cessation de votre activité ?

Nb de répondants : 1 757



Si oui, à quelle échéance ?



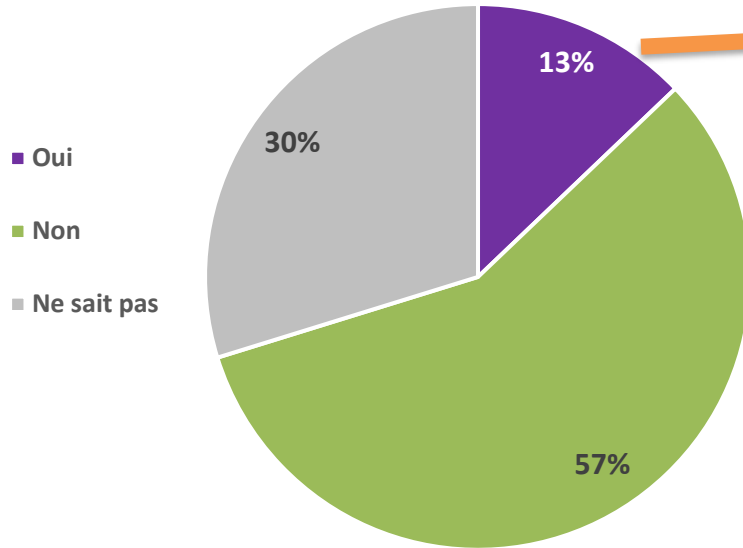
⇒ **Les chefs d'entreprises du tourisme sont les plus nombreux à envisager une cessation d'activité (9 %).** Tous secteurs confondus, la proportion est de 6,5 %.

⇒ **La part des indécis est également plus importante dans ce secteur :** un tiers des acteurs du tourisme indiquent ne pas savoir si leur activité se poursuivra.

44% des entreprises du tourisme qui envisagent une cessation d'activité indiquent une échéance d'ici la fin de l'année.

Envisagez-vous des mesures sociales ?

Nb de répondants : 1 696



Si oui, à quelle hauteur de vos effectifs ?



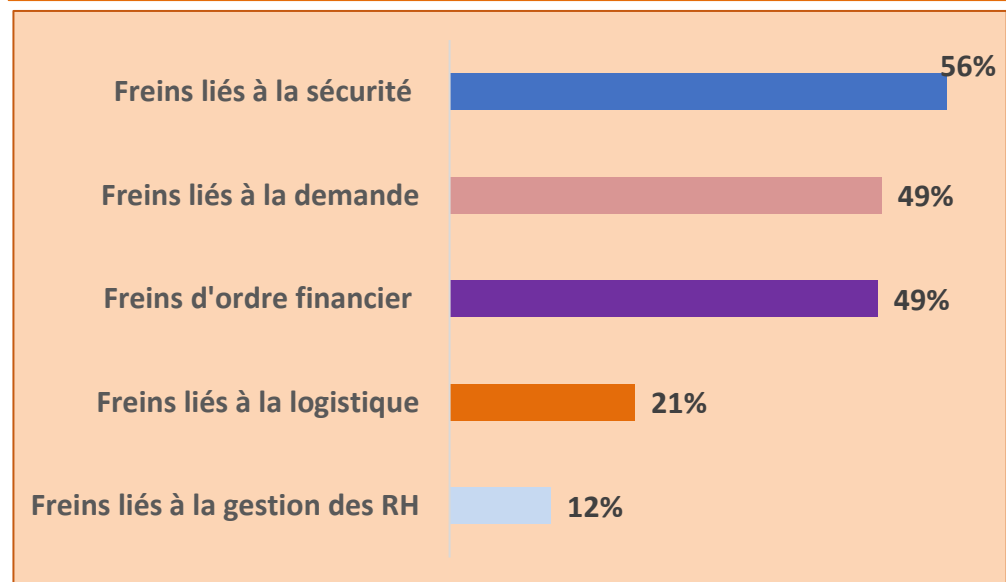
Dans le tourisme, lorsque des mesures sociales sont envisagées, les réductions d'effectifs sont importantes : **58 %** des dirigeants qui envisagent des réductions d'effectif réduirait plus d'un quart de celui-ci.

- ⇒ **Le tourisme devrait être le secteur le plus concerné par des mesures sociales** (13 % contre 8 % tous secteurs confondus)
- ⇒ Par branche, 14 % des répondants dans l' hôtellerie restauration et 11 % dans les services liés au tourisme, envisagent des mesures sociales.
- ⇒ L'incertitude prédomine : 30 % des entreprises du tourisme indiquent ne pas savoir s'ils prendront des mesures sociales. Cette proportion est de 24 % tous secteurs confondus.



Quels sont les principaux freins à la reprise d'activité ?

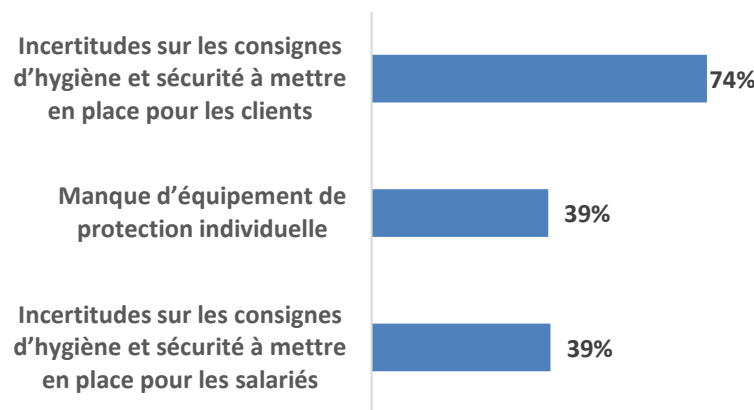
Nb de répondants : 1 956



Les freins liés à la sécurité (consignes d'hygiène, EPI, etc) et à la demande (changements de comportements d'achats) prédominent nettement pour les entreprises du tourisme

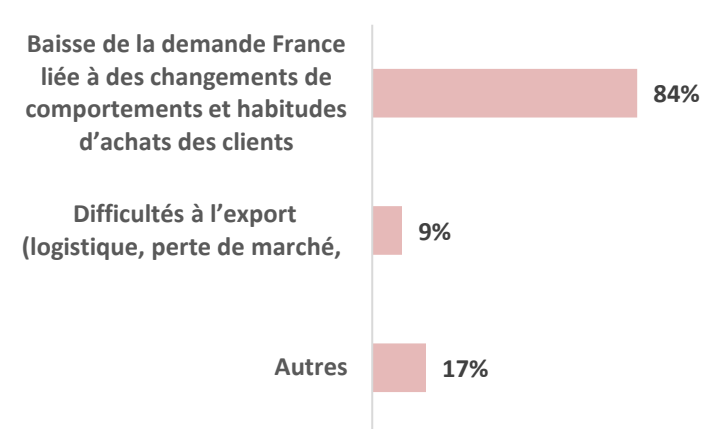
1 - Freins liés à la sécurité

nb de répondants : 1 105



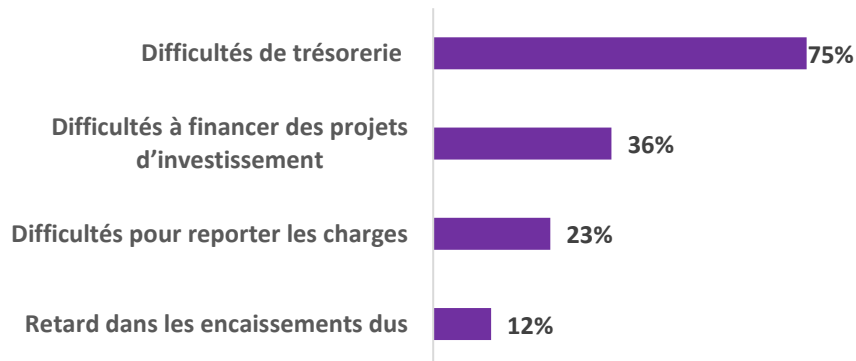
2 - Freins liés à la demande

Nbe de répondants : 961



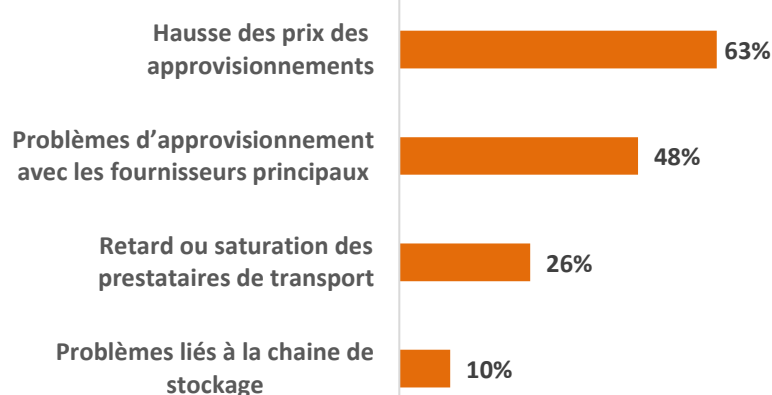
3 - Freins d'ordre financier

Nb de répondants : 952



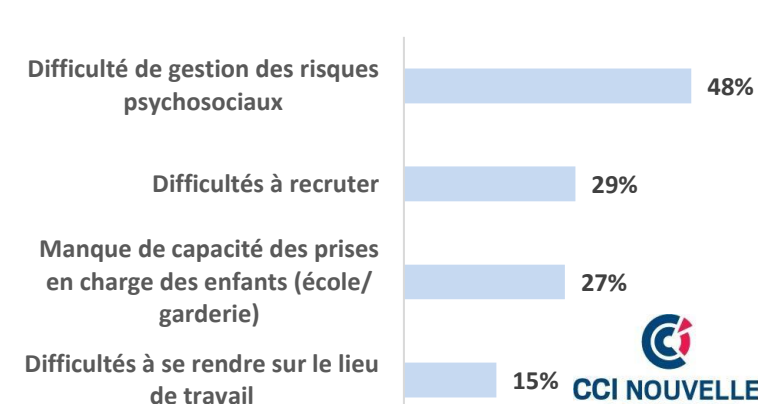
4 - Freins liés à la logistique

Nbe de répondants : 413



5 - Freins liés à la gestion des RH

nb de répondants : 226

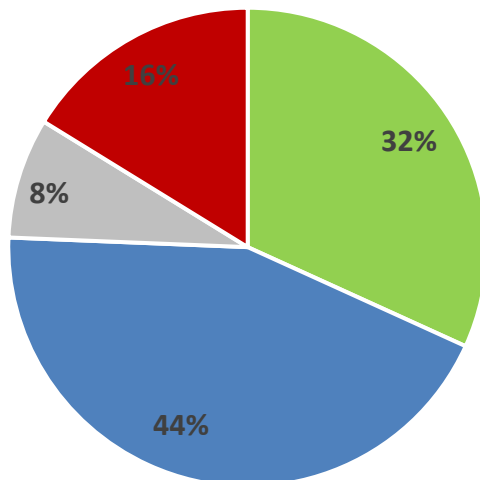


Avez-vous commandé des Equipements de Protection Individuelle (EPI) ?

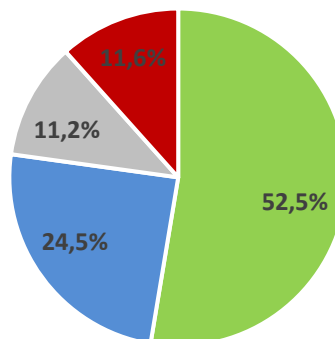
Nb de répondants : 1 708

TOURISME

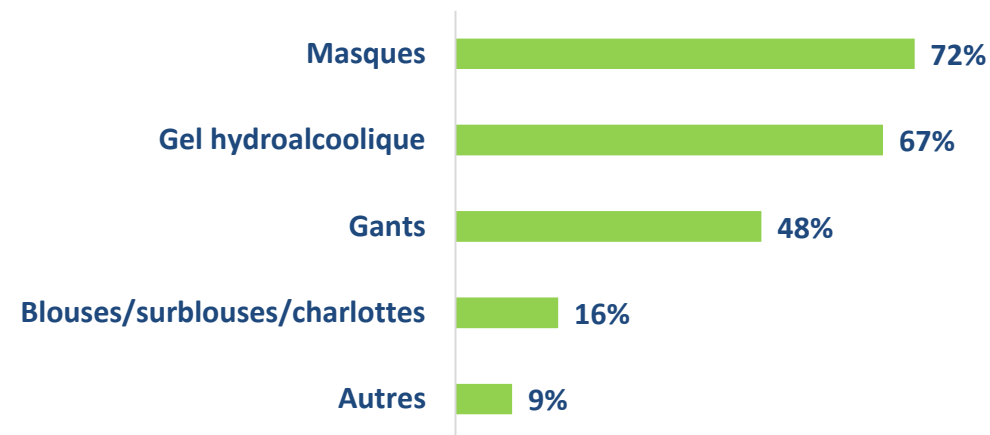
- Oui
- Non pas encore, mais je pourrais en avoir besoin
- Non, car je n'en aurais pas besoin
- Non je ne sais pas où me les procurer



TOUS SECTEURS



Quels types d'EPI avez-vous commandé ?



Un tiers des dirigeants du tourisme a commandé des EPI, 44 % ne l'a pas encore fait mais pourrait en avoir besoin. Cette proportion est plus importante que dans les autres secteurs du fait de l'ouverture plus tardive des établissements.



Lors de la reprise de votre activité, de quoi auriez-vous besoin à très court terme ?

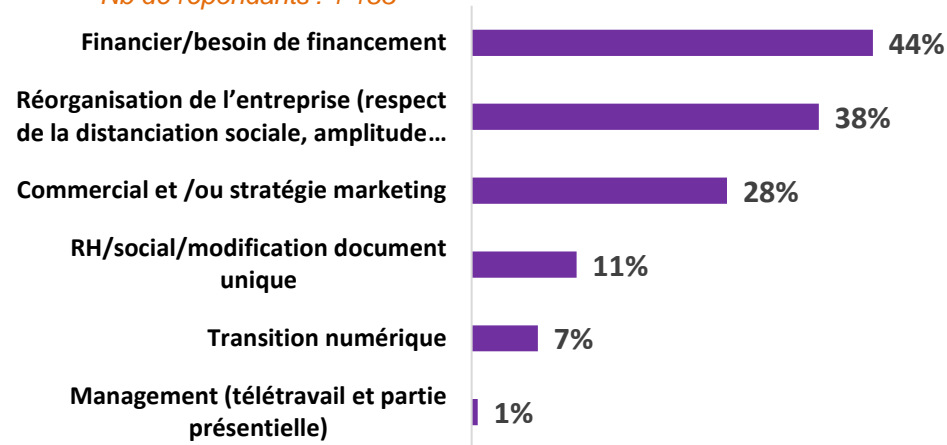
Nb de répondants : 1 956

Les besoins les plus cités sont :

- l'approvisionnement en équipements de protection individuelle,
- l'accompagnement financier,
- l'accompagnement dans la réorganisation de l'entreprise (amplitude horaire, respect distanciation sociale, etc.)
- le conseil sur la stratégie commerciale et /ou marketing
- les informations juridiques et réglementaires

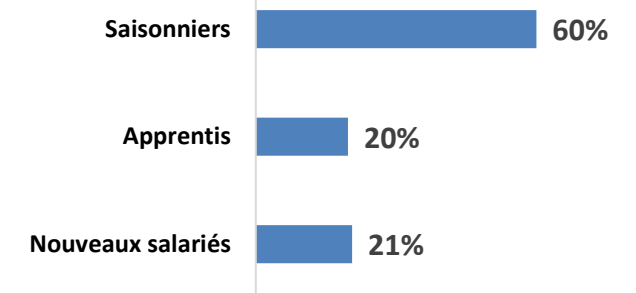
62 % des dirigeants du tourisme ont des besoins d'accompagnement, appui, conseil :

Nb de répondants : 1 183



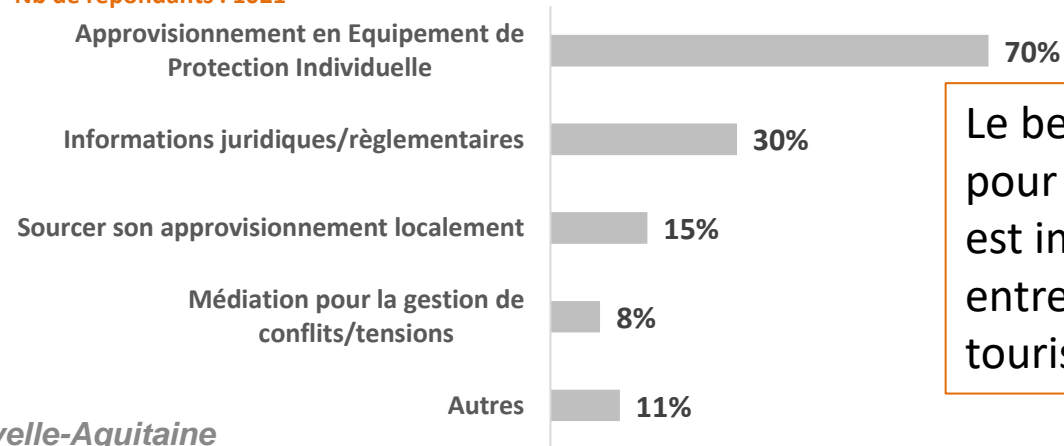
17 % ont des besoins d'aides à l'embauche de :

Nb de répondants : 341



52 % ont exprimé d'autres besoins

Nb de répondants : 1021



Le besoin d'accompagnement pour l'embauche **de saisonniers** est important pour les entreprises liées à l'activité touristique



**CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE**

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

Contact : Martine DOMECCQ
martine.domecq@nouvelle-aquitaine.cci.fr
information@nouvelle-aquitaine.cci.fr
05 56 11 94 85 / 06 85 36 49 55



**CCI NOUVELLE
AQUITAINE**